

Réforme des retraites

Que vont advenir nos pensions avec le projet de retraite par points ?

Le régime des pensions actuel des fonctionnaires : règles générales et particularités. Modalités de calcul de la pension dans les dispositions actuelles. Comment distingue-t-on capitalisation et répartition ? Était-il vraiment nécessaire de réformer à nouveau le financement des pensions ? Quelles sont les réformes possibles : réformes paramétriques, systémiques (régime à points ou compte notionnels) ? Le système des « comptes notionnels » (comptes individuels de cotisation) qui a le vent en poupe : fonctionnement, analyse de ses effets sur le rendement des pensions des fonctionnaires et sur la gestion politique du pouvoir d'achat des retraités. Position de la FSU par rapport à ce projet de réforme ?

intervenants : Laurent BERTRAND et Daniel RALLET

Coupon à renvoyer par la poste sauf si vous vous inscrivez en ligne

STAGE (intitulé) du (date)

NOM / Prénom :

Établissement :

Adresse personnelle :

Tél : Mél :

Prendra le repas de midi : oui non

Inscription au stage à faire en ligne ou à retourner par voie postale au SNES 35-37 rue Ponsardin

51100 Reims, par fax au 03.26.88.17.70 ou par mél : s3rei@sn.es.edu

Si vous avez une question ou une remarque préalable, n'hésitez pas à l'indiquer.



N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'autorisation d'absence est de droit, sans perte de salaire ni récupération, si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 15 février 2018**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle fourni sur notre site : <https://reims.sn.es.edu/-Stages-2018-2019-.html>
Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de vous inscrire aussi auprès du SNES et de préciser votre présence (ou non) au repas du midi (par mél s3rei@sn.es.edu ou par voie postale au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims). Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués.

Avec le
sn es,
fsu
mon métier
a du sens.